

VILLE DE VERNON
MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME AVEC LE PROJET DE CARRIERES
D'EXTRACTION DE PIERRES

COMPTE-RENDU / PROCES VERBAL
DE L'EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES
DU 14 JANVIER 2022 DE 10H30 A 11H40

Présents :

DDTM de l'Eure	Florence CATOIS Chargée du Conseil au Territoire et Transition Ecologique – florence.catois@eure.gouv.fr Clément LEROY, Chef de bureau, Responsable de la planification et de l'aménagement du territoire – clement.leroy@eure.gouv.fr
Ville de Vernon	Juliette ROUILLOUX-SICRE, 1er Maire Adjointe en charge de l'Aménagement Urbain, du cadre de vie et de la Commande Publique Jean-Luc DELUGAN, Directeur General Mutualisé des Services Techniques – jldelugan@sna.vernon27.fr Stéphanie ENAULT, Responsable du service Urbanisme - senault@vernon27.fr
Seine Normandie Agglomération	Eloïse CHAMBELANT, responsable urbanisme - echambelant@sna27.fr Ingrid MARCELPOIL, Chargée de projet urbain et stationnement – imarcelpoil@sna27.fr Christine MAEGHT, Chargée de mission aménagement et habitat – cmaeght@sna27.fr
UDAP de l'Eure des Bâtiments de France	Marie BUCHOU, Technicienne des Bâtiments de France (planification territoriale) - marie-helene.buchou@culture.gouv.fr
Chambre d'Agriculture	Delphine OMNES, Conseillère urbanisme service aménagement – delphine.omnesleblanc@normandie.chambragri.fr
Conseil Départemental de l'Eure	Karine BARRAL-LECLERC - Responsable de l'Unité Territoriale Est - karine.barral-leclerc@eure.fr Sébastien CANU – Responsable Exploitation des routes – sebastien-canu@eure.fr
SYNTHESE ARCHITECTURE	Nathalie NITSCHKE, Directrice associée - nnitschke@groupeesyntthese.com - 01 49 69 18 59 - 06 03 16 32 72
URBACONSEIL	Jean-Yves MARTIN, Directeur - jym.martin@Urbaconseil.com - 06 60 54 18 00 Claire LAJOINIE, chargée d'études - clairelajoinie@Urbaconseil.com - 06 87 69 05 54

Liste des abréviations :

- DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer,
- DP : déclaration de projet,
- MeC : mise en compatibilité,
- PLU : Plan Local d'Urbanisme,
- PPA : Personnes Publiques Associées,
- UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

La réunion se déroule en visio, et débute par un tour de table.

L'objectif de la réunion est :

- de présenter le dossier de déclaration de projet du site de carrières et le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme, réaliser dans le cadre de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.
- Recueillir les avis sur le projet présenté.

Nathalie NITSCHKE, présente le power point portant sur les points suivants :

- Choix de la procédure,
- Présentation du dossier de déclaration de projet,
- Présentation du dossier de mise en compatibilité du PLU,
- Les prochaines étapes de la procédure.

Cette présentation est annexée au présent compte-rendu/procès-verbal.

Madame ROUILLOUX-SICRE, après avoir remercié le bureau d'Etudes pour sa présentation et confirmé l'intérêt de ce projet qui va bien au-delà de la ville de Vernon puisqu'il permettra de poursuivre la préservation du patrimoine historique régional et même national, a invité les participants à s'exprimer sur le dossier.

Clément LEROY apporte des précisions concernant la procédure à suivre pour permettre à la société exploitante de pouvoir défricher l'espace boisé visé. Il est notamment nécessaire que la société obtienne son autorisation de défrichement auprès du Service Eau, Biodiversité et Forêts (SEBF) de la DDTM. Stéphanie ENAULT indique que la société exploitante a déjà obtenu une autorisation partielle et leur rappellera qu'il faut obtenir l'autorisation complète, après la procédure de MeC du PLU approuvée.

Marie BUCHOU indique que l'extraction et l'exploitation de la pierre de Vernon est très positive pour la restauration des Monuments Historiques. Elle remarque cependant qu'il reste une dalle de béton et s'interroge comment cette dalle va être enlevée au terme de l'exploitation. Il s'agit d'un élément plutôt lié au projet qu'à la procédure de MeC du PLU. Stéphanie ENAULT prend note de la question et reviendra vers Marie BUCHOU pour apporter les éléments de réponse.

Ingrid MARCELPOIL demande si cette réunion vaut avis des PPA. Stéphanie ENAULT précise que cette réunion a pour but d'échanger autour du projet de mise en compatibilité du PLU et de recueillir les remarques des PPA.

Eloïse CHAMBELANT indique que SNA n'a pas été saisie pour avis sur le dossier de DPMEC. Stéphanie ENAULT précise que l'ensemble des PPA a été saisi par courrier avec accusé réception du 27 octobre 2021. Cette saisine a été doublée d'un mail en date du 16 novembre 2021 qui contenait un lien de téléchargement du projet de DP MEC présenté ce jour.

Karine BARRAL-LECLERC s'interroge sur l'accessibilité au site, le tonnage des véhicules, le type de véhicules utilisé, le cheminement des poids lourds et précise qu'il ne doit pas y avoir de stationnement sur les voies publiques. Ces points dépassent le dossier de DP MEC et seront vus en parallèle avec la Ville.

En conclusion, il n'y a pas de remarques appelant des modifications du dossier de DP MEC.

Madame ROUILLOUX-SICRE remercie les participants à cet échange et rappelle l'importance du projet de cette déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU.